

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE
Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



L'ÉDITO :

Chers lecteurs,

Dans l'édition de mai 2024 de **L'Écho des Sanctions**, nous continuons à dévoiler les dynamiques complexes des sanctions internationales et de la conformité réglementaire à travers des analyses pointues et des perspectives élargies.

Ce mois-ci, nous portons une attention particulière aux mouvements stratégiques globaux et aux répercussions locales des décisions politiques. Les sanctions, bien loin d'être de simples instruments politiques, se révèlent être des vecteurs de changement significatifs, influençant aussi bien les politiques intérieures que les relations internationales.

Nous débutons avec une exploration détaillée des implications de **la récente désignation par l'OFAC d'une entité basée à Dubaï impliquée dans le commerce avec l'Iran**. Sur le front judiciaire, **la décision de la Cour Suprême d'Israël concernant les fonds d'Abramovich** souligne l'interaction souvent complexe entre les lois locales et les sanctions internationales. Cette affaire nous rappelle que les effets des sanctions s'étendent bien au-delà des économies pour toucher des aspects inattendus de la gouvernance et des droits de l'homme.

Nous avons également inclus **une analyse sur le potentiel de l'intelligence artificielle pour combattre le blanchiment d'argent dans le secteur des cryptomonnaies**. L'innovation technologique, comme toujours, offre de nouvelles armes dans notre arsenal contre les infractions financières.

Pour rester à jour avec les développements les plus récents dans le domaine des sanctions internationales, **nous travaillons actuellement à la mise en place d'une liste de diffusion**. Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien : [lien d'inscription](#).

Nous vous remercions de votre fidélité à "L'Écho des Sanctions".



ARNAUD BOSSY CASTERET 

Co-coordonateur du club droit de l'AEGE et rédacteur de cette veille.

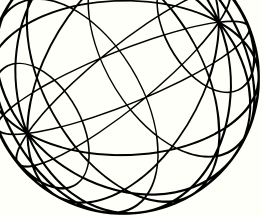
Étudiant à l'École de Guerre Économique en MBA RSIC (Risques, Sécurité International et Cybersécurité).



L'AUSTRALIE ADOPTE UN PROJET DE LOI MODIFIANT LES SANCTIONS - 27/03/2024

L'Australie adopte un projet de loi sur les sanctions autonomes de 2024, visant à modifier la Loi sur les sanctions autonomes de 2011. Les amendements incluent l'insertion de l'article 10A permettant la désignation rétroactive des individus et des entités, même sur la base d'actions passées, ainsi que la validation des désignations antérieures. Ces modifications ont pour objectif de clarifier plutôt que de changer substantiellement la loi. En parallèle, le Comité permanent du Sénat a exprimé des préoccupations concernant la validation rétroactive des désignations et son impact potentiel sur les affaires en cours.

[Lien vers le Projet de loi modifiant les sanctions autonomes 2024.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



LA COUR SUPRÊME D'ISRAËL ANNULE L'INJONCTION EMPÊCHANT UNE BANQUE DE REFUSER DE TRAITER LE DON D'ABRAMOVICH EN RAISON DES SANCTIONS DE L'UE ET DU ROYAUME-UNI - 02/04/2024

Le tribunal de Tel Aviv a ordonné à la banque Mizrahi Tefahot de transférer 8 millions de NIS du compte de Roman Abramovich à ZAKA, une organisation humanitaire israélienne. La banque a refusé le transfert en raison des sanctions de l'UE et du Royaume-Uni contre M. Abramovich. Le juge a souligné que les fonds resteraient en Israël et a remis en question l'adoption par la banque des sanctions européennes, estimant que le refus généralisé de la banque était déraisonnable. Cependant, la Cour suprême d'Israël a annulé cette décision, soutenant que M. Abramovich et ZAKA n'ont pas démontré que le refus de la banque était déraisonnable.

[Lien vers l'article de presse de Globes.](#)



L'OFAC DÉSIGNE UNE ENTITÉ BASÉE À DUBAÏ QUI A FACILITÉ LES ÉCHANGES COMMERCIAUX POUR L'IRAN- 04/04/2024

L'OFAC désigne Oceanlink Maritime DMCC, basé à Dubaï, et 13 de ses navires pour avoir facilité l'expédition de marchandises iraniennes pour le compte de l'État-major général des forces armées iraniennes et du ministère de la Défense et de la Logistique des forces armées. Selon l'OFAC, le navire Hecate géré par Oceanlink Maritime DMCC a récemment chargé des marchandises iraniennes d'une valeur de plus de 100 millions de dollars lors d'un transfert de navire à navire depuis un autre pétrolier sanctionné. La liste complète des navires désignés : Hecate, Anthea, Boreas, Cape Gas, Glaucus, Oceanus Gas, Hebe, Calypso Gas, Meraki, Elsa, Baxter, Demeter et Ourea. L'OFAC met également à jour sa liste de sanctions pour refléter le changement de nom du navire Young Yong, désigné par l'OFAC, en Saint Light, probablement pour obscurcir son identité.

[Lien vers le communiqué de presse de l'OFAC.](#)



LA COMMISSION BRITANNIQUE DES JEUX DE HASARD INFLIGE UNE AMENDE À BET365 SUITE À DES MANQUEMENTS SUR LEUR PROCESSUS DE CONFORMITÉ - 04/04/2024

La UK Gambling Commission a infligé une amende de 343 035 £ à la société de bingo et de casino de Bet365, Hillside (UK Gaming) ENC, (déclaration publique) et à la société de paris de Bet365, Hillside (UK Sports) ENC, de 239 085 £, suite à des « échecs en matière de responsabilité sociale ». et les « échecs en matière de lutte contre le blanchiment d'argent », notamment le fait de ne pas entreprendre de contrôles de sanctions contre les nouveaux clients avant leurs premiers dépôts.

[Lien vers le communiqué de presse de la Gambling Commission.](#)

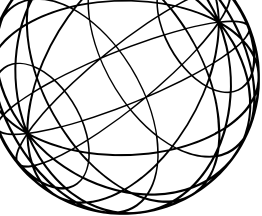


LE JAPON INTERDIT LES EXPORTATIONS DE 164 PRODUITS INDUSTRIELS VERS LA RUSSIE ET INTERDIT L'IMPORTATION DE DIAMANTS - 05/04/2024

Le Japon élargit son embargo sur les exportations vers la Russie en ajoutant 164 nouveaux articles industriels, notamment des thermostats, des produits de nitrocellulose, des machines à bois, des tuyaux utilisés pour le transport de pétrole et des meuleuses électriques. Cette mesure entrera en vigueur le 17 avril 2024. De plus, le Japon interdira l'importation de diamants russes à usage non industriel à partir du 10 mai 2024. Le communiqué de presse du ministère de l'économie étant paru en anglais, nous vous conseillons d'utiliser l'extension « Google Traduction » de Google Chrome, ou de télécharger le document en format PDF et de le traduire sur [Google Traduction dans l'onglet document.](#)

[Lien vers le communiqué de presse du ministère de l'économie.](#)

[Lien vers l'article de presse de The Asahi Shimbun.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



UN TRIBUNAL AUSTRALIEN ESTIME QUE LE TRANSPORT DE CHARBON EN RUSSIE EST INTERDIT PAR LES SANCTIONS - 09/04/2024

La Cour fédérale d'Australie a jugé que le transport de charbon en Russie par des filiales russes d'une entreprise australienne est interdit par les Règlements sur les sanctions autonomes de 2011 et que cette interdiction n'est pas ultra vires de la Loi sur les sanctions autonomes de 2011.

Les règlements interdisent de réaliser une "importation sanctionnée", ce qui inclut le "transport de marchandises importées sanctionnées". Le charbon a été désigné comme "marchandises importées sanctionnées" en mars 2022.

La société australienne Tigers Realm Coal Ltd, avec ses trois filiales russes, opère dans l'extraction et le transport du charbon de la mine vers un port en Russie, destiné au marché asiatique et non à l'Australie. Ils ont cherché une confirmation que leur transport de charbon ne violait pas les règlements, arguant que le terme "transport" implique une exportation au-delà des frontières.

Cependant, la Cour fédérale a jugé que le terme "transport" ne nécessite pas explicitement une exportation et a confirmé que le transport de charbon en Russie par les filiales russes d'une société australienne est soumis à des restrictions, même s'il n'est pas exporté de Russie. De plus, la cour a confirmé la validité du règlement en vertu de la Loi sur les sanctions, qui autorise les restrictions sur la vente ou le transfert de marchandises.

[Lien vers la décision de justice.](#)

[Lien vers l'article du Sydney Morning Herald.](#)



LA CHINE DÉSIGNE DEUX ENTREPRISES DE DÉFENSE AMÉRICAINES VENDANT DES ARMES À TAIWAN - 11/04/2024

La Chine a désigné General Atomics Aeronautical Systems et General Dynamics Land Systems sur sa "Liste des cibles des contre-mesures", en réponse à leur participation à des ventes d'armes à Taïwan. Cette désignation entraîne le gel de tous les actifs appartenant à ces entités situées en Chine, et leurs hauts dirigeants se verront refuser les visas et l'entrée en Chine.

[Lien vers le communiqué du ministère des affaires étrangères chinois.](#)



LE CONSEIL DE L'UE DONNE SON APPROBATION À LA DIRECTIVE CRIMINALISANT LES VIOLATIONS DES SANCTIONS - 12/04/2024

Le Conseil de l'Union européenne a donné son approbation finale à une directive criminalisant les violations de sanctions. La directive entrera en vigueur le 20e jour suivant sa publication dans le Journal officiel de l'Union européenne. Les États membres auront ensuite 12 mois pour incorporer les dispositions de la directive dans leur législation nationale.

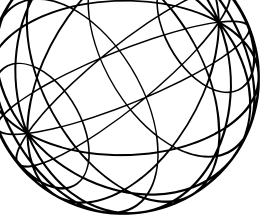
[Lien vers le communiqué de presse du conseil européen.](#)



L'UE DÉSIGNE DES ENTITÉS LIÉES AUX ATTENTATS TERRORISTES DU HAMAS DU 7 OCTOBRE - 12/04/2024

L'UE a désigné trois entités dans le cadre de son Régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme pour à la suite des attaques terroristes survenues en Israël le 7 octobre 2023. Les entités désignées comprennent les Brigades Al-Quds qui est la branche armée du Hamas, le Jihad islamique palestinien ; la Force Nukhba, une unité des forces spéciales du Hamas ; et les Brigades Al-Qassam, l'aile militaire du Hamas.

[Lien vers la décision du conseil européen.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



LA COUR SUPRÊME D'ISRAËL ANNULE L'INJONCTION EMPÊCHANT UNE BANQUE DE REFUSER DE TRAITER LE DON D'ABRAMOVICH EN RAISON DES SANCTIONS DE L'UE ET DU ROYAUME-UNI - 02/04/2024

Le tribunal de Tel Aviv a ordonné à la banque Mizrahi Tefahot de transférer 8 millions de NIS du compte de Roman Abramovich à ZAKA, une organisation humanitaire israélienne. La banque a refusé le transfert en raison des sanctions de l'UE et du Royaume-Uni contre M. Abramovich. Le juge a souligné que les fonds resteraient en Israël et a remis en question l'adoption par la banque des sanctions européennes, estimant que le refus généralisé de la banque était déraisonnable. Cependant, la Cour suprême d'Israël a annulé cette décision, soutenant que M. Abramovich et ZAKA n'ont pas démontré que le refus de la banque était déraisonnable.

[Lien vers l'article de presse de Globes.](#)



LE ROYAUME-UNI ET LES ÉTATS-UNIS INTERDISENT L'IMPORTATION ET LE COMMERCE DE CERTAINS MÉTAUX RUSSES - 12/04/2024

Le Royaume-Uni et les États-Unis ont interdit l'importation et le commerce de certains métaux russes. À partir du 13 avril 2024, le Royaume-Uni a interdit à la London Metal Exchange (LME) de négocier de nouveaux alliages d'aluminium, de cuivre et de nickel produits par la Russie. Les États-Unis ont également interdit l'importation de ces métaux et ont empêché la Chicago Mercantile Exchange de négocier de nouveaux produits russes. Les banques peuvent toujours traiter les paiements liés aux métaux russes existants et les interdictions ne s'appliquent pas aux métaux incorporés dans des produits en dehors de la Russie.

[Lien vers le communiqué du gouvernement britannique.](#)

[Lien vers le communiqué de l'OFAC.](#)



LA BELGIQUE ET LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE RÉCLAMENT UN RÉGIME DE SANCTIONS POUR CONTRER LES "ACTIVITÉS NUISIBLES" DE LA RUSSIE - 17/04/2024

Les Premiers ministres belge et tchèque ont adressé une lettre ouverte à l'UE, appelant à un nouveau régime de sanctions de l'UE visant à contrer les "activités nuisibles" de la Russie.

La lettre souligne que ces dernières semaines, les services de renseignement de plusieurs États membres ont identifié des tentatives de la Russie d'interférer dans les prochaines élections au Parlement européen et fait référence à la désignation autonome récente de la République tchèque d'un site d'actualités pro-russes, voiceofeurope.com.

[Lien vers le communiqué du premier ministre Belge sur Twitter.](#)

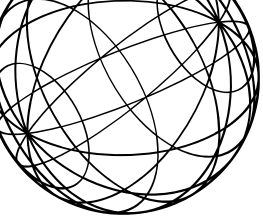


LE ROYAUME-UNI ET LES ÉTATS-UNIS DÉSIGNENT DES ENTITÉS LIÉES À L'IRAN SUITE À L'ATTAQUE CONTRE ISRAËL - 18/04/2024

À la suite de l'attaque par drone et missile de l'Iran contre Israël, le Royaume-Uni et les États-Unis ont désigné des individus et des entités liés au gouvernement, à l'armée ou à l'économie iraniens, basés en Iran, aux Émirats arabes unis, à Hong Kong, en Allemagne et au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a désigné (avis) 6 entités et 7 individus liés à l'armée iranienne, au gouvernement ou au secteur de la défense :

- des entités militaires, l'état-major général des forces armées, la marine du CGRI et le quartier général central de Khatemolambia ;
- des entreprises opérant dans le secteur de la défense iranienne, la société de services d'ingénierie Aseman Pishraneh, Mahtabal et Sarmad Electronic Sepahan Company ;
- le général de division Gholamali Rashid, responsable du commandement opérationnel des forces armées de l'Iran, et le brigadier général Mohammad Reza Ashtiani, ministre de la logistique des forces armées de la défense ;
- et 5 individus liés à l'Organisation des industries aérospatiales, qui supervise la production de missiles de l'Iran.

[Lien vers le communiqué du bureau de mise en oeuvre des sanctions britanniques.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

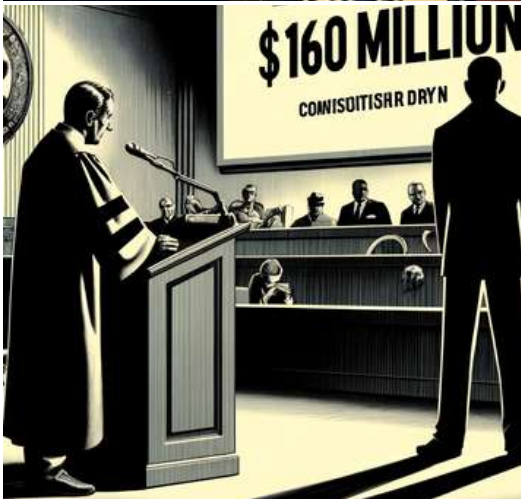


L'AUSTRALIE CRÉE DE NOUVELLES INFRACTIONS CRIMINELLES POUR L'EXPORTATION DE BIENS MILITAIRES – 04/2024

Le Parlement australien a adopté la loi de modification du contrôle du commerce de la défense en 2024 (avis), créant ainsi 3 nouvelles infractions criminelles dans la Loi de 2012 sur le contrôle du commerce de la défense :

- la fourniture de technologie figurant sur la liste des biens de défense et stratégiques (DSGL) à une personne étrangère non exemptée en Australie (article 10A) ;
- la fourniture de biens et de technologie figurant sur les listes "sensibles" et "très sensibles" des parties 1 (munitions) et 2 (double usage) de la DSGL, qui ont été précédemment exportés ou fournis depuis l'Australie (article 10B) ;
- la fourniture de services DSGL liés à la partie 1 de la DSGL à des ressortissants étrangers à l'extérieur de l'Australie (article 10C).

[Lien vers le site du gouvernement australien.](#)



LE PRÉSIDENT DE METALHOUSE LLC CONDAMNÉ À SIX ANS DE PRISON ET À UNE CONFISCATION DE 160 MILLIONS DE DOLLARS – 19/04/2024

Le président de Metalhouse LLC, John Can Unsalan, a été condamné à six ans de prison et à une confiscation de 160 millions de dollars pour complot de blanchiment d'argent visant à contourner les sanctions américaines contre Sergey Kurchenko, un oligarque ukrainien pro-russe. Son associé, Sergey Karpushkin, a été condamné à 21 mois de prison et à une confiscation de 4,7 millions de dollars. Ils ont tous deux plaidé coupable pour avoir commercé avec des entités sanctionnées, malgré les interdictions des autorités américaines. L'enquête a été menée par le FBI avec l'aide de la Douane et de la Protection des frontières des États-Unis. Cette affaire a été coordonnée par la Task Force KleptoCapture du Département de la Justice, visant à faire respecter les sanctions contre la Russie en réponse à son invasion de l'Ukraine.

[Lien vers le communiqué de presse de l'OFAC.](#)



AIRBUS OBTIENT UNE DÉROGATION DES SANCTIONS CANADIENNES SUR LE TITANE RUSSE – 23/04/2024

Airbus bénéficie d'une dérogation des sanctions canadiennes sur le titane russe, lui permettant d'utiliser ce métal dans sa fabrication. Cette décision offre à Airbus une flexibilité dans ses usines canadiennes, atténuant ainsi les craintes quant à l'impact des restrictions sur ses activités. L'entreprise a obtenu les autorisations nécessaires pour assurer la conformité avec les sanctions en vigueur. Les détails de ces autorisations et leur durée n'ont pas été précisés. Le gouvernement canadien n'a pas encore commenté cette mesure.

[Lien vers l'article de presse de Zone Bourse.](#)

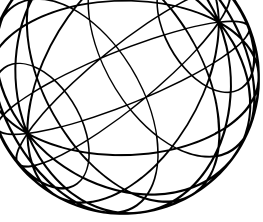


L'OFAC DÉSIGNE LES CYBERACTEURS IRANIENS CIBLANT – 23/04/2024

L'OFAC a désigné 2 entreprises et 4 individus présumés impliqués dans des activités cybernétiques malveillantes pour le compte du Commandement électronique cybernétique du Corps des Gardiens de la Révolution islamique iranien :

- Mehrsam Andisheh Saz Nik, anciennement connue sous le nom de Mahak Rayan Afzar, présumée être une entreprise de façade de l'IRGC-CEC ;
- Dadeh Afzar Arman, présumée être une entreprise de façade de l'IRGC-CEC ; et
- Komeil Baradaran Salmani, qui aurait été associé à plusieurs entreprises de façade de l'IRGC-CEC et impliqué dans des campagnes de phishing ciblant plusieurs entités américaines, y compris le Trésor.

[Lien vers le communiqué de presse de l'OFAC.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



L'AUSTRALIE CRÉE DE NOUVELLES INFRACTIONS CRIMINELLES POUR L'EXPORTATION DE BIENS MILITAIRES - 04/2024

Le Parlement australien a adopté la loi de modification du contrôle du commerce de la défense en 2024 (avis), créant ainsi 3 nouvelles infractions criminelles dans la Loi de 2012 sur le contrôle du commerce de la défense :

- la fourniture de technologie figurant sur la liste des biens de défense et stratégiques (DSGL) à une personne étrangère non exemptée en Australie (article 10A) ;
- la fourniture de biens et de technologie figurant sur les listes "sensibles" et "très sensibles" des parties 1 (munitions) et 2 (double usage) de la DSGL, qui ont été précédemment exportés ou fournis depuis l'Australie (article 10B) ;
- la fourniture de services DSGL liés à la partie 1 de la DSGL à des ressortissants étrangers à l'extérieur de l'Australie (article 10C).

[Lien vers le site du gouvernement australien.](#)



CORÉE, ÉTATS-UNIS ET JAPON RENFORCENT LA COOPÉRATION DANS LES CONTRÔLES À L'EXPORTATION ET LA PROTECTION TECHNOLOGIQUE - 26/04/2024

Des responsables de la Corée, des États-Unis et du Japon se sont mis d'accord pour renforcer leur coopération dans les domaines des contrôles à l'exportation et de la protection technologique. Le ministère de l'Industrie de Séoul a annoncé vendredi que cet accord avait été conclu lors du sommet du Réseau de protection des technologies perturbatrices à Washington plus tôt dans la semaine. Les technologies perturbatrices font référence à celles ayant un impact crucial sur l'économie et la sécurité nationale, notamment les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle et la biotechnologie. Lors de la réunion, les responsables coréens se sont engagés à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements américain et japonais pour protéger les technologies clés directement liées à la sécurité nationale.

[Lien vers l'article du Korea Times.](#)



L'UE PUBLIE AU JOURNAL OFFICIEL LA DIRECTIVE CRIMINALISANT LES VIOLATIONS DES SANCTIONS - 29/04/2024

L'UE a publié dans le journal officiel la directive criminalisant les violations des sanctions. La directive entrera en vigueur le 19 mai 2024. Les États membres auront ensuite 12 mois pour incorporer les dispositions de la directive dans leur législation nationale.

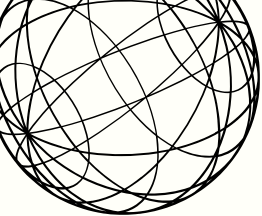
[Lien vers le journal officiel.](#)



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POURRAIT DÉTECTER LE BLANCHIMENT D'ARGENT SUR LA BLOCKCHAIN BITCOIN : RAPPORT D'ELLIPTIC - 02/05/2024

Des chercheurs d'Elliptic, d'IBM Watson et du MIT ont développé une IA pour identifier le blanchiment d'argent sur Bitcoin. Leur rapport met en lumière l'utilisation réussie d'un modèle d'apprentissage en profondeur pour détecter les activités criminelles cryptographiques. Par ailleurs, le blanchiment d'argent dans le secteur crypto a diminué en 2023, mais demeure une préoccupation majeure, avec des tactiques évoluant vers des méthodes plus sophistiquées.

[Lien vers l'article de crypto news.](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Vue d'ensemble des sanctions internationales contre la Russie

En cliquant sur les numéros de règlements, vous êtes automatiquement redirigés vers ces derniers. [🔗](#)

Sanctions des Nations Unies

- **Aucune sanction de l'ONU contre la Russie** : La Russie, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, dispose d'un droit de veto sur les sanctions de l'ONU.

Sanctions de l'Union Européenne

- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées imposées suite à l'annexion de la Crimée et à la non-application des accords de Minsk.
- **Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022** : Élargissement des sanctions, touchant environ 1800 individus et entités (interdictions de voyage et gels d'avoirs), et interdictions d'import/export sur une gamme de biens.
- **Réglementations actuelles de l'UE** :
 - a. **(UE) N° 833/2014** - Sanctions sectorielles.
 - b. **(UE) N° 269/2014** - Sanctions ciblées.
 - c. **(UE) N° 692/2014** - Sanctions Crimée & Sébastopol.
 - d. **(UE) N° 821/2021** - Refonte du règlement européen pour les biens à double usage.
 - e. **(UE) 2022/263** - Sanctions sur d'autres territoires ukrainiens spécifiés.

Sanctions du Royaume-Uni

Régulations 2019 (Sanctions) (EU Exit) : Gel d'avoirs, interdictions de voyage, et sanctions sectorielles.

Cibles : Individus et entités impliqués dans la déstabilisation de l'Ukraine ou soutenant le gouvernement russe.

Sanctions des États-Unis

- **Depuis 2012** : Interdictions de voyage contre des officiels russes (Magnitsky).
- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées élargies depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022.
- **Régimes de sanctions OFAC** :
 - a. **Sanctions liées à l'Ukraine/Russie** : Plusieurs ordonnances exécutives imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.
 - b. **Sanctions pour activités étrangères nuisibles de la Russie** : Ciblant les individus et entités russes impliqués dans diverses activités malveillantes, y compris les secteurs de la technologie et de la défense.

Sanctions des autres pays

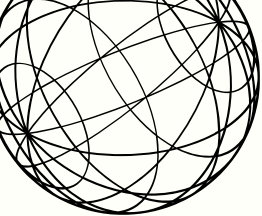
Pologne et République Tchèque : Ces pays ont mis en place des sanctions autonomes en plus des sanctions de l'UE contre la Russie. En avril 2022, la Pologne a adopté une loi sur les sanctions permettant de placer des entités russes sous administration obligatoire. En janvier 2023, la Tchèque a également adopté une loi sur les sanctions, imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage à des individus non désignés par l'UE.

Australie : L'Australie a imposé des sanctions autonomes en réponse à la menace russe envers la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine depuis 2014, renforcées en 2015 et 2022. Ces sanctions incluent des restrictions à l'exportation et à l'importation, des limitations sur certaines activités commerciales, des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.

Canada : Les sanctions canadiennes, imposées en vertu de la Special Economic Measures Act, visent à répondre à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie, ainsi qu'aux violations graves des droits de l'homme en Russie. Ces sanctions comprennent des gels d'avoirs, des restrictions sur certains secteurs, des contrôles à l'exportation et à l'importation, et des restrictions liées aux services.



Inscrivez-vous à notre liste de diffusion pour recevoir l'écho des sanctions directement dans votre boîte mail en cliquant sur ce lien.



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

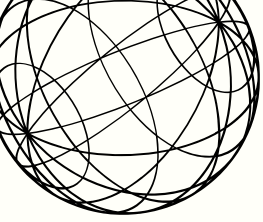


Zoom sur les sanctions de l'Union Européenne

- **23 février 2022** : Restrictions d'accès aux marchés des capitaux et services financiers européens pour certaines banques russes, sanctions contre des personnalités politiques russes, y compris les députés de la Douma.
- **25 février 2022** : Interdiction pour les banques de l'UE d'accepter des dépôts supérieurs à 100 000 euros de citoyens russes, restrictions financières contre plusieurs entreprises d'État russes.
- **28 février 2022** : Exclusion de plusieurs banques russes du système bancaire Swift, compliquant leurs transactions internationales.
- **15 mars 2022** : Interdiction de toutes les transactions avec certaines entreprises publiques russes, arrêt de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Russie, restrictions commerciales sur le fer, l'acier et les produits de luxe.
- **7 avril 2022** : Embargo sur le charbon russe, fermeture des ports et routes de l'UE aux navires et transporteurs russes, interdiction d'exportation de certains biens de haute technologie vers la Russie.
- **2 juin 2022** : Interdiction majeure sur les importations de pétrole russe par bateau, exemption pour les importations par oléoduc pour certains pays, retrait de la Sberbank du système Swift.
- **21 juillet 2022** : Interdiction d'importer de l'or russe, y compris les bijoux, gel des actifs de la Sberbank dans l'UE, extension de la liste noire de l'UE.
- **6 octobre 2022** : Plafonnement du prix du pétrole russe, interdiction des transactions en cryptomonnaies avec les Russes, interdiction d'importation de produits sidérurgiques russes.
- **16 décembre 2022** : Sanctions contre les exportations de biens et technologies à double usage, restrictions dans le secteur minier, élargissement des restrictions dans les secteurs de l'aérospatiale.
- **25 février 2023** : Sanctions contre 121 nouvelles personnes et entités, restrictions supplémentaires à l'exportation et à l'importation de certains biens.
- **23 juin 2023** : Interdictions d'exportation de semi-conducteurs, restrictions sur l'accès aux ports et écluses de l'UE pour certains navires, ajout de plusieurs entreprises à la liste des entités sanctionnées.
- **18 décembre 2023** : Restrictions renforcées sur les importations de diamants russes, échanges commerciaux limités, mesures anti-contournement des sanctions, contrôles accrus sur l'achat de pétrole russe, interdictions sur certains produits métalliques et le gaz de pétrole liquéfié, élargissement des sanctions financières contre la Russie.
- **23 février 2024** : L'UE renforce ses sanctions contre la Russie en ciblant des individus et des entités, tout en imposant des restrictions sur les exportations technologiques soutenant la défense russe et en s'attaquant au contournement des restrictions commerciales.

Orientations générales du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen

- [La carte des sanctions de l'union européenne](#)
- [Lignes directrices du Conseil européen en matière de sanctions](#)
- [Fiche d'information du Conseil européen sur les mesures restrictives](#)
- [Conseil européen Bonnes pratiques de l'UE pour une mise en œuvre efficace des mesures restrictives](#)
- [FAQ consolidé de la commission européenne sur l'application des réglementations \(EU\) 833/2014 et 269/2014 \(EN\)](#)
- [Commission européenne "Questions fréquemment posées : mesures restrictives \(sanctions\)" \(EN\)](#)
- [Parlement européen "Mesures restrictives affectant les droits des personnes suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne"](#)
- [Recommandation du Parlement européen au Conseil sur une politique cohérente à l'égard des régimes à l'encontre desquels l'UE applique des mesures restrictives](#)
- [Note d'orientation de la Commission européenne et du SEAE sur le devoir de diligence des entreprises de l'UE face au risque de travail forcé dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement](#)



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

Régimes de sanctions concernant les armes chimiques

L'Union Européenne :

L'UE a adopté le [règlement \(UE\) 2018/1542](#) du Conseil et la [décision \(PESC\) 2018/1544](#) du Conseil en octobre 2018 pour établir un nouveau régime de sanctions visant à lutter contre l'utilisation et la prolifération des armes chimiques.

Le 13 octobre 2022, l'UE a prolongé ses sanctions contre les armes chimiques pour un an, ciblant un total de 15 individus et 2 entités. Ces mesures sont mises en œuvre via le [Conseil de Régulation de l'UE 2022/1936](#), qui modifie l'Annexe I du [Régime de Sanctions de l'UE 2018/1542](#).

Le Royaume-Uni :

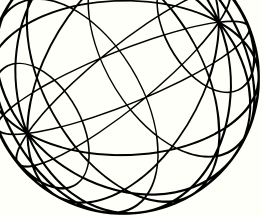
Le [Règlement sur les Armes Chimiques \(Sanctions\) \(Sortie de l'UE\) de 2019](#) est entré pleinement en vigueur le 31 décembre 2020.

Ce régime vise à décourager la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques et encourage la mise en œuvre efficace de la Convention sur les armes chimiques. Il remplace, avec un effet substantiellement similaire, la législation existante de l'UE et les réglementations pertinentes du Royaume-Uni.

Les sanctions ciblées sous ces régimes incluent le gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour les personnes et entités responsables de, ou fournissant un soutien financier, technique ou matériel à, des activités liées aux armes chimiques. Cela comprend la fabrication, l'acquisition, la possession, le développement, le transport, le stockage ou le transfert d'armes chimiques, leur utilisation, ou la participation à des préparatifs pour leur utilisation.

Contrôle des exportations

1. [Export Control & Export permits in Canada](#)
2. [Export Control Order 2008 : Réglemente l'exportation de biens militaires et à double usage depuis le Royaume-Uni.](#)
3. [Exporter des marchandises du Royaume-Uni : le guide étape par étape](#)
4. [Swiss Export Control Overview](#)
5. [Règlement \(UE\) 2021/821](#) : Réglementation de l'Union européenne relative au contrôle des exportations de biens à double usage.
6. [Directive "Dual-Use" de l'UE](#) : Réglemente les exportations de biens à double usage au sein de l'Union européenne.
7. [International Traffic in Arms Regulations \(ITAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle l'exportation de matériel de défense et de services connexes.
8. [Export Administration Regulations \(EAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle les exportations de biens et technologies à double usage (civil et militaire).
9. [Commerce Control List](#) : Les produits américains contrôlés au titre des Export Administration Regulations (EAR) sont listés dans la Commerce Control List (CCL).
10. [Fiche du SGDSN sur les règlements à l'export des États-Unis.](#)
11. [The Foreign Trade and Payments Act \(Außenwirtschaftsgesetz - AWG\)](#) & le [Foreign Trade and Payments Ordinance \(Außenwirtschaftsverordnung - AWW\)](#) : Réglementent le commerce extérieur, y compris les exportations de biens militaires et à double usage, depuis l'Allemagne.
12. [Arrangement de Wassenaar](#) : Régime multilatéral qui promeut la transparence et la responsabilité dans le transfert d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage.
13. [Groupe d'Australie](#) : Initiative multilatérale qui vise à empêcher la prolifération des armes chimiques et biologiques en contrôlant l'exportation de substances et technologies associées.
14. [Missile Technology Control Regime \(MTCR\)](#) : Partenariat international qui vise à prévenir la prolifération de systèmes de missiles capables de livrer des armes de destruction massive.
15. [Traité sur le commerce des armes \(TCA\)](#) : Accord international qui réglemente le commerce international des armes classiques.
16. [A Resource Guide to the U.S. Foreign Corrupt Practices Act](#) : Loi américaine sur la prévention de la corruption dans les activités commerciales internationales.



MAI 2024

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Personnes Politiquement Exposées

- [Facteurs de risque spécifiques au blanchiment des produits de la corruption du GAFI.](#)
- [Convention des Nations Unies Contre La Corruption.](#)
- [ACPR : publication sur les PEP.](#)
- [Mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.](#)
- [Recueil de fiches pratiques - Bases d'information utiles à l'évaluation de l'intégrité des tiers](#)

La lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

- [Les 40 Recommandations du GAFI.](#)
- [Guidance on Correspondent Banking du GAFI.](#)
- [Guide méthodologique de l'ACPR sur le processus LCB FT.](#)
- [Directive sur les services de paiement \(DSP2\) dans l'UE.](#)
- [5ème directive anti-blanchiment de l'UE \(Directive \(UE\) 2018/843\).](#)
- [Convention Internationale pour la Répression du Financement du Terrorisme.](#)
- [Lignes Directrices du GAFI sur l'Évaluation des Risques de Financement de la Prolifération.](#)
- [Memento LCB - FT des douanes.](#)
- [Les lignes directrices conjointes.](#)
- [L'État de la menace LCB - FT. Rapport de Tracfin 2023.](#)
- [Sanctions and Anti-Money Laundering Act 2018](#)
- [Règlement \(UE\) 2019/1148 du Parlement européen \(commercialisation de précurseurs d'explosifs\)](#)
- [Lignes directrices conjointes de la Direction Générale du Trésor et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution sur la mise en œuvre des mesures de gel des avoirs.](#)

Evasion fiscale

- [FATCA](#)
- [Directive \(UE\) 2018/822 du Conseil \(DAC6\).](#)
- [Liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.](#)

Crypto-actifs

- [Règlement \(UE\) 2023/1113 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Règlement \(UE\) 2023/1114 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Régulation des crypto-actifs en Suisse - article de Orwl.](#)

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- [Liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées \(liste SDN\) de l'OFAC.](#)
- [Trouver des cibles de sanctions et des personnes d'intérêt avec OpenSanctions.](#)
- [Registre national des gels de la DGT.](#)
- [Page sur les sanctions économiques internationales de la DGT.](#)
- [Carte interactive des mesures de restrictions commerciales des douanes.](#)
- [Carte interactive pour suivre en direct la situation des conflits dans le monde.](#)
- [Tutoriel vidéo de l'OFAC sur l'Utilisation de l'outil de recherche des listes de sanctions.](#)
- [Une base de données détaillée sur les conflits et les manifestations de violence politique dans le monde - Armed Conflict Location & Event Data Project \(ACLED\).](#)
- [Targeted human rights and anti-corruption sanctions resources de l'ONG Human Rights First.](#)



ARNAUD BOSSY CASTERET

Co-coordonateur du club droit de l'AEGE et rédacteur de cette veille.

Étudiant à l'École de Guerre Économique en MBA RSIC (Risques, Sécurité International et Cybersécurité).